



#### CENTRE DE FORMATION HORTIBAT

SIÈGE : Route Nationale, «Hameau Le Jeune Bois» 59157 Beauvois en Cambrésis.

ANTENNES : 102 Ter rue de Saint Quentin 02110 Bohain en Vermandois

25 rue Hoche 02700 Tergnier

28 rue Paul Langevin 59260 Lezennes

SIRET : 482 155 827 00025 APE : 8559A N° Déclaration d'activité : 31 59 06203 59

03.27.75.51.54 - hortibat.formation@orange.fr

## FORMATION QUALIFIANTE TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER PAYSAGISTE *Formation continue de Niveau 3*

**RNCP37875 - Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion**

**Date d'enregistrement de la certification : 28/10/2023**

\*\*\*\*\*

### **Objectif(s) :**

L'objectif de cette formation est d'amener le stagiaire à valider les trois certificats de compétences professionnelles (CCP) afin d'obtenir son Titre Professionnel « Ouvrier Paysagiste ».

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'aménager et d'entretenir des espaces verts à vocation ornementale destinés à l'amélioration du cadre de vie (parcs, jardins, sols sportifs). Il sera capable d'intervenir dans un milieu naturel afin de mettre en valeur le patrimoine végétal, et également d'assurer l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux. Il sera capable d'intervenir sur tout le cycle de vie des végétaux (sélection, plantation, entretien), d'effectuer des travaux de maçonnerie paysagère, d'installer des systèmes d'arrosage et d'entretenir le matériel utilisé.

Le stagiaire sera capable de travailler seul ou en équipe.

### **Public :**

Tous publics souhaitant exercer le métier d'ouvrier paysagiste.

### **Pré-requis :**

La maîtrise des savoirs de base (parler, lire, écrire, compter en français) est nécessaire.

### **Accès et conditions d'admission :**

Entrées et sorties permanentes

Positionnement, entretien et questionnaire

### **Durée :**

805 heures de formation en centre et 210 heures en entreprise

### **Contenu :**

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise :

#### ♦ **PÉRIODE D'INTÉGRATION**

- Accueil
- Présentation des objectifs de la formation
- Connaissance de l'environnement professionnel
- Sensibilisation au développement durable
- Adaptation du parcours de formation

#### ♦ **MODULES TRANSVERSES**

- Création d'entreprise
- Gestion de l'eau
- Utilisation raisonnée des intrants et produits phytosanitaires

- ♦ **MODULE 1 : ENTREtenir UN ESPACE PAYSAGER (CCP 3157)**
  - Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
  - Entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse
  - Tailler des arbres et des arbustes
  - Abattre et débiter un arbre de quatrième grandeur
  - Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
  - Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
  
- ♦ **MODULE 2 : VÉGÉTALISER UN ESPACE PAYSAGER (CCP 3158)**
  - Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
  - Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
  - Réaliser un gazon ou une couverture végétale
  - Planter des arbres et des arbustes
  - Réaliser un massif paysager
  
- ♦ **MODULE 3 : POSER ET ENTREtenir DES CIRCULATIONS, TERRASSES ET ÉQUIPEMENTS DANS UN ESPACE PAYSAGER (CCP 3159)**
  - Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
  - Poser et entretenir des bordures et des équipements dans un espace paysager
  - Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager
  - Poser et entretenir un réseau d'arrosage

♦ **SESSION DE VALIDATION**

**DESCRIPTION DE LA CERTIFICATION**

L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel de niveau 3 (équivalent CAP/BEP) d'Ouvrier Paysagiste.

Des qualification partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

- ♦ **CCP 3157 : ENTREtenir UN ESPACE PAYSAGER : MODULE 1**
- ♦
- ♦ **CCP 3158 : VÉGÉTALISER UN ESPACE PAYSAGER: MODULE 2**
- ♦
- ♦ **CCP 3159 : POSER ET ENTREtenir DES CIRCULATIONS, TERRASSES ET ÉQUIPEMENTS DANS UN ESPACE PAYSAGER : MODULE 3**

**Vous disposez d'un délai de 5 ans, à partir de l'obtention du premier CCP, pour vous présenter aux autres CCP afin d'obtenir le titre professionnel complet.**

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

Séances de formation en salle équipée de vidéo projecteurs pour la théorie (support pédagogiques et techniques).

Explications et exercices pratiques au sein de notre plateau techniques : atelier permanent jardin pédagogique, avec mises en situation réelle.

EPI non fournis.

Mise à disposition des moyens pédagogiques du centre : atelier, jardin, matériel, salle de cours, bibliothèque, salle informatique.

La formation est assurée par notre équipe de formateurs qualifiés et expérimentés.

**Suivi et évaluation :**

Un livret de compétences est établi avec progression tout au long du parcours de formation et évaluations réalisées en cours de formation.

Présentation à la session de validation pour l'obtention du Titre Professionnel Ouvrier Paysagiste

Dossier Professionnel (DP) qui décrit sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises

Mise en situation professionnelle (épreuve de synthèse)

Entretien avec le jury

Remise d'une attestation de fin de formation accompagnée du diplôme ou du livret de certification pour une validation partielle.

**Modalités de financement :**

- ♦ Dans le cadre du Programme Régional de Formation (PRF)
- ♦ Dans le cadre d'un Contrat de Professionnalisation (prise en charge par l'OPCO)
- ♦ Dans le cadre d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- ♦ Dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF)
- ♦ Autofinancement

**Coût :**

16€ de l'heure par stagiaire. L'adaptation de la formation à chaque parcours permet une tarification à la carte.

**Accessibilité :**

Locaux : réglementation ERP

Locaux accessible aux PMR

Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

**Débouchés et secteurs d'activités :**

- ⇒ Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste
- ⇒ Ouvrier paysagiste, ouvrier des espaces verts, agent d'entretien des parcs et jardins
- ♦ Entreprise du paysage et/ou parcs et jardins
- ♦ Sols sportifs
- ♦ Services techniques et collectivités
- ♦ Services techniques des complexes touristiques

**Taux de satisfaction / Taux de réussite :**

Note attribuée par nos stagiaires : 3,96/5 (Sessions 2023)

82,14 % de réussite à l'examen (Sessions 2023)